Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Demande d'intervention - Liste des sujets

Date de soumission : **Le vendredi 20 novembre 2026**

Informations générales

Prénom : Charles
Nom : Turmel
Numéro de dossier : R-4351-2026
Courriel : cturmel@delegatus.ca

Sujets

Sujet no. 1

Sujet : Amortissement du découplage des revenus
Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Le choix d'amortissement du compte d'écart de revenus a un effet direct sur le revenu requis et les tarifs payés par la clientèle que représente la FCEI
Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : EGQ propose d'amortir la totalité du compte d'écart de revenus 2024 dans le revenu requis de 2027. Elle justifie cette proposition par un contexte de faible hausse tarifaire. Toutefois cette hausse tarifaire considérée ne tient pas compte de l'impact potentiel de la mise à jour du taux de rendement sur les capitaux propres. La FCEI estime que ce choix relatif à l'amortissement de l'écart de revenu devrait tenir compte de la décision que prendra la Régie eu égard au taux de rendement
Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'une preuve d'analyste

Sujet no. 2

Sujet : Gaz perdu
Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Le gaz perdu représente un coût qui doit être supporté par les clients. La FCEI a par conséquent un intérêt à voir le niveau de gaz perdu décroître
Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : La FCEI souhaite obtenir des précisions sur les causes potentielles des pertes de gaz ainsi que sur les actions qu'EGQ prévoit mettre en œuvre afin de mieux les identifier et les réduire. Considérant que le problème du gaz perdu dure depuis plus de 5 ans, la FCEI s'étonne que certaines des actions proposées dans le plan d'action d'EGQ ne soient pas déjà mises en œuvre. Elle souhaite obtenir des compléments d'information sur les actions déjà en œuvre et envisagées. Elle estime qu'un suivi détaillé de la mise en ouvre du plan est requis
Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'une preuve d'analyste

Sujet no. 3

Sujet : Stratégie d'intégrité
Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : La stratégie d'intégrité affecte le revenu requis d'EGQ et par incidence les tarifs assumés par les clientèles représentés par la FCEI
Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : EGQ présente le plan pluriannuel de la stratégie d'intégrité introduite lors du dernier dossier tarifaire. Elle identifie quatre projets nécessitant des actions immédiates. La FCEI se questionne sur la nécessité de certaines de ces mesures. Elle souhaite obtenir des compléments d'information relativement au remplacement des conduites Aldyl-A, au programme de croissements d'égoûts et aux risques émergents. Selon les réponses obtenues, elle pourrait recommander des ajustements aux budgets demandés
Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'une preuve d'analyste

Sujet no. 4

Sujet : Allocation des coûts et proposition tarifaire
Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Les choix relatifs à la fixation des tarifs ont un impact direct sur le revenu requis et les tarifs payés par la clientèle que représente la FCEI
Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : Au présent dossier, l'allocation des coûts induit un interfinancement significatif entre les classes tarifaires. EGQ ne propose toutefois que très peu d'ajustement à la répartition du déficit de revenu afin de corriger cet interfinancement. La FCEI estime que des ajustements plus marqués pourraient être requis. Elle souhaite à cet effet obtenir des compléments d'information sur les variations dans l'allocation des coûts et les motifs pour lesquels EGQ propose de ne pas appliquer d'ajustement à la répartition du déficit de revenus. Elle voudra également connaître les implications de la décision à rendre sur le taux de rendement sur cette proposition. La FCEI souhaite également obtenir des compléments d'informations sur les impacts du recalibrage tarifaire et sa mise en œuvre à moyen terme. EGQ propose par ailleurs l'utilisation de revenus provenant de la vente des UC pour réduire le coût de la socialisation du GSR. Elle ne propose toutefois pas de réduction correspondante du tarif GSR. La FCEI est préoccupée par les implications de permettre une attribution arbitraire des revenus de la vente des UC à l'un ou l'autre du tarif GSR ou du tarif de socialisation. Elle favorise a priori une attribution entre les deux qui respecte autant que possible les principes

de causalité.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'une preuve d'analyste.

Sujet no. 5

Sujet : Suspension d'un indice de performance

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : La suspension de l'indice de performance sur la rapidité de réponse aux appels téléphoniques est susceptible d'affecter à la fois la qualité du service et le partage des excédents de rendement

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : EGQ indique que la migration de certains processus d'affaires sur la plateforme SAP affectera sa capacité à répondre aux appels téléphoniques selon ses standards habituels. Elle demande en conséquence de suspendre temporairement l'application de l'indice de rapidité de réponse aux appels téléphoniques pour les fins du partage des excédents de rendements de 2027. La FCEI souhaite obtenir des précisions sur l'ampleur et la durée des impacts envisagés de même que sur les mesures de mitigations qu'EGQ prévoit mettre en place pour desservir sa clientèle adéquatement. Selon les réponses obtenues, la FCEI envisage de s'opposer en totalité ou en partie à la demande de suspension de l'indice

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'une preuve d'analyste

Sujet no. 6

Sujet : Paramètre du plan de développement

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Les paramètres du plan de développement affectent la rentabilité des branchements de client et par incidence les contributions devant être versées par ceux-ci pour avoir accès au service gazier et l'impact net des investissements sur la base de tarification

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : Dans le cadre de la mise à jour des paramètres du plan de développement, EGQ propose de modifier ou maintenir plusieurs paramètres de l'analyse de rentabilité. La FCEI est favorable à plusieurs des ajustements proposés. Elle souhaite cependant obtenir des compléments d'information eu égard à l'évaluation du taux de croissance annuel des ventes résidentielles et commerciales ainsi que l'estimation des volumes des nouveaux clients. Selon les réponses obtenues, la FCEI pourrait recommander des ajustements à ces paramètres et méthodes.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'une preuve d'analyste